

UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE ECOLO

Après l'approbation du bilan financier des zones d'activités d'Orchies et de Beuvry la Forêt, le conseil communautaire du Cœur de Pévèle s'est penché sur plusieurs questions.

En premier lieu, l'autorisation a été donnée au président, Dominique Bailly, de signer les marchés pour la construction du centre culturel. Les dix entreprises choisies l'ont été sur des critères qualitatifs et financiers. De plus, dans le projet de construction de l'équipement, la communauté de communes, soucieuse d'œuvrer pour le développement des énergies renouvelables, a prévu l'intégration de membranes photovoltaïques. Cette action peut bénéficier de subvention à hauteur de 40% du coût global et le conseil a donc autorisé le président à engager les démarches pour l'obtenir.

Dans la même optique écologique, le conseil communautaire approuvait en avril la révision des statuts de la communauté de communes, ajoutant la participation au Plan Climat Energie Territorial du Grand Douaisis, notamment en mettant en œuvre un dispositif de soutien financier aux particuliers ayant recours aux énergies renouvelables. Le conseil a donc voté l'attribution d'aides à ces foyers pour des équipements réalisés sur le territoire intercommunal, aides qui varient de 150 à 500 euros selon l'équipement.

Une bonne nouvelle pour les beuvrygeois en « zone d'ombre », la communauté de communes va effectuer les travaux nécessaires à la réalisation d'une infrastructure visant la couverture totale en haut débit du territoire de la commune de Beuvry la Forêt. Au regard des insuffisantes initiatives privées et considérant qu'un service d'accès à Internet à travers une offre permanente de haut débit est désormais indispensable au développement et à l'attractivité du territoire, le conseil reconnaît le caractère de service public local de communications électroniques pour ce service. Il met donc tout en place pour que l'accès à internet en haut débit soit possible pour tous.

Enfin, le conseil communautaire a décidé, avec l'approbation de la famille concernée, de nommer le terrain de football synthétique situé sur la zone des services publics à Orchies du nom de l'ancien maire de Beuvry la Forêt, à savoir André Ricquier. L'assemblée fut unanime sur l'hommage rendu à celui qui fut maire de Beuvry pendant plusieurs décennies et très actif vice-président de la communauté de communes du Cœur de Pévèle.